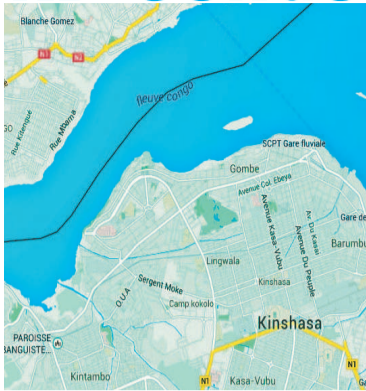


RD-CONGO

LE COURRIER
DE KINSHASA

300 FC/200 CFA

www.adiac-congo.com

N° 3301 - VENDREDI 24 AOÛT 2018

PRÉSIDENTIELLE

Le choix du candidat commun de l'opposition se corse

Dégager une candidature unique au sein de l'opposition paraît de plus en plus utopique, à quatre mois de la tenue des scrutins de décembre. Plus le temps s'égrène, plus cette perspective tend à devenir quasi irréalisable. La dernière sortie médiatique du secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Jean-Marc Kabund-a-Kabund, pour qui la seule candidature que son parti soutiendra pour briguer la magistrature suprême est celle de Félix Tshisekedi, ne rassure guère. Des négociations au sein de l'opposition pour se trouver un candidat unique s'annoncent donc âpres, aussi bien sur le programme, l'offre politique à faire aux Congolais que sur les individus.

Page 3



Félix Tshisekedi, Moïse Katumbi et Vital Kamerhe

Michel Okongo
Lomena se retire
de la course

Michel Okongo

Le président du parti politique Unité des valeurs croit avoir de bonnes raisons de se retirer du challenge présidentiel. Il évoque, dans un communiqué publié hier, l'absence de lisibilité, de traçabilité, de visibilité et d'inclusivité du processus électoral tout en critiquant l'intrusion de la majorité présidentielle au cœur du système électoral afin, dit-il, de le torpiller.

Le président du parti Unité de valeur stigmatise également la « prise en otage du processus électoral par la majorité présidentielle au pouvoir en dépit de la mise à l'écart, réelle ou supposée, du chef de l'État ». Il estime que c'était trop risqué d'aller aux élections dans ces conditions. [Page 3](#)

EXPLOITATION MINIÈRE

Bientôt la tenue d'un forum spécial
sur le cobalt à Kolwezi

« Enjeux et défis de la production, la transformation et la commercialisation du cobalt de la RDC : quelles stratégies d'assainissement des chaînes d'approvisionnement du cobalt pour faire profiter à la nation de l'embellie sur les marchés internationaux ? », tel est le thème sur lequel portera la rencontre de deux jours à Kolwezi, dans le Lualaba, organisée par l'Idak, une plate-forme tripartite d'investissement durable.

L'activité, prévue du 3 au 4 octobre, aura pour objectif d'identifier les enjeux et défis



liés à l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement du minerai en République dé-

Un site minier de la Gecamines au Katanga démocratique du Congo (RDC) et de proposer des pistes de solution. [Page 2](#)

HANDBALL

Démarrage de la 35^e Coupe
du Congo à Kinshasa

Page 3

ÉDITORIAL

24 août !

Il y a tout juste soixante ans, le 24 août 1958, le général de Gaulle lançait depuis chez nous, à Brazzaville, le processus de la décolonisation qui devait aboutir deux ans plus tard à l'indépendance des pays de l'AEF (Afrique équatoriale française) et de l'AOF (Afrique occidentale française). Ayant choisi, pour franchir ce pas historique, la ville qui était devenue grâce à lui la capitale de la France libre pendant la Seconde Guerre mondiale, l'homme qui venait tout juste de reprendre les rênes de l'Etat français réparait ainsi l'atteinte portée à la liberté des peuples africains dès le milieu du dix-neuvième siècle. Il ouvrait une nouvelle page de notre Histoire dont l'écriture dépend de nous et de nous seuls.

Soixante ans après ce geste historique, alors que le monde se transforme rapidement en raison du développement économique, des avancées technologiques, du changement des rapports de force entre les grandes puissances, de la résurgence des tensions ethniques et religieuses dans différentes régions du continent, force est de constater que les liens tissés entre l'Afrique et la France du temps de la colonisation demeurent forts. Au-delà de la langue et de la culture qui en constituent le véritable fondement, ils ont une importance sur le plan diplomatique et dans le domaine stratégique que l'on a tendance de façon générale à sous-estimer mais qui demeure bien réelle et qui, très probablement, se renforcera dans les années à venir.

Que pèserait, en effet, aujourd'hui la France dans la sphère internationale si elle ne soutenait pas directement ou indirectement, au sein des institutions de la gouvernance mondiale, les quinze pays francophones du continent en pleine émergence qu'est aujourd'hui l'Afrique noire ? Et quelle pourrait être son influence sur la conduite des affaires du monde si elle ne maintenait pas, ne renforçait pas, en dépit de ses difficultés présentes, la coopération étroite qui découla du processus de décolonisation lancé par le général de Gaulle il y a soixante ans ?

Le Courrier de Kinshasa

EXPLOITATION MINIÈRE

L'Idak organise sa trentième plénière sur le cobalt à Kolwezi

L'activité, prévue du 3 au 4 octobre, aura pour objectif d'identifier les enjeux et défis liés à l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement du minerai en République démocratique du Congo (RDC) et de proposer des pistes de solution.

« Enjeux et défis de la production, la transformation et la commercialisation du cobalt de la RDC: quelles stratégies d'assainissement des chaînes d'approvisionnement du cobalt pour faire profiter à la nation de l'embellie sur les marchés internationaux ? », tel est

pailleurs), des coopératives minières, des responsables de services étatiques, du secteur privé, des utilisateurs finaux, des ONG et autres structures non gouvernementales qui œuvrent, toutes, dans les différents champs couverts par la plénière.

Le programme d'activités prévoit, pour la première journée, une plénière qui donnera la parole au ministère national des Mines, au gouvernement provincial du Lualaba, aux utilisateurs finaux et aux ONG. Il est attendu de ces intervenants leurs points de vue sur le moyen d'assainissement des chaînes d'approvisionnement du cobalt produit par les exploitants artisanaux.

le thème sur lequel portera la rencontre de deux jours à Kolwezi, dans le Lualaba. Elle vise un public intéressé par la question de l'assainissement des chaînes d'approvisionnement du cobalt produit par le secteur minier artisanal en RDC. Il s'agit notamment des exploitants artisanaux (or-

Le programme d'activités prévoit, pour la première journée, une plénière qui donnera la parole au ministère national des Mines, au gouvernement provincial du Lualaba, aux utilisateurs finaux et aux ONG. Il est attendu de ces intervenants leurs points de vue sur le moyen d'assainissement

des chaînes d'approvisionnement du cobalt produit par les exploitants artisanaux. La seconde journée s'articulera autour de trois sessions parallèles qui cibleront, chacune, une des thématiques parmi celles retenues. Au nombre de ces sujets, il est aussi prévu de travailler sur « l'assainissement de la chaîne de production du cobalt – le secteur artisanal à la lumière des attentes des utilisateurs finaux », « de la nécessité ou pas de développer les outils appuyant l'assainissement de la chaîne de production du cobalt » et « le rôle des parties prenantes dans l'assainissement de la chaîne d'approvisionnement ». L'Idak organisera cette activité avec l'appui technique et financier du programme Bonne gouvernance dans le secteur minier, de la GIZ. L'Idak est une plate-forme tripartite d'investissement durable qui regroupe trois parties prenantes, notamment le gouvernement, la société civile et les entreprises minières pour promouvoir les pratiques de la responsabilité sociétale des entreprises et organisations auprès de toutes les entreprises minières de la province en vue d'accroître les investissements durables dans la région.

Lucien Dianzenza

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé, Jean Kodila
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Romnique Nerplat Makaya

ÉDITION DU SAMEDI :

Durly Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Méline Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali-Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna

Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Méline Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Pala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso,

immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

PRÉSIDENTIELLE

L'équation du candidat commun de l'opposition se corse

Dégager une candidature unique au sein de la famille politique paraît de plus en plus comme utopique, à quatre mois de la tenue des scrutins de décembre. Plus le temps s'égène, plus cette perspective tend à devenir quasi irréalisable.

L'édifice de l'opposition tend à se fissurer. La dernière sortie médiatique du secrétaire général de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS), Jean-Marc Kabund-a-Kabund, pour qui la seule candidature que son parti soutiendra pour briguer la magistrature suprême est celle de Félix Tshisekedi, ne rassure guère. Ce parti historique entend faire valoir sa grandeur à travers la lutte menée pour l'instauration de la démocratie en République démocratique du Congo, estimant qu'il ne pas se ranger derrière un autre candidat à la présidentielle que le sien. L'UDPS n'entend pas jouer le second rôle pendant qu'elle a la prétention d'être aux commandes de la République, entend-on des inconditionnels de

ce parti qui ne jurent que par le nom de Félix Tshisekedi.

Quand bien même Jean-Marc Kabund-a-Kabund a voulu nuancer ses propos en les qualifiant de simple proposition, quitte à l'entériner par l'opposition dans son ensemble, il est clair qu'il s'agit là d'une perception largement partagée au sein du parti. L'UDPS, révèle-t-on, craindrait que le scénario de 2011 ne se répète avec des candidatures fantaisistes de quelques opposants qui ont fait le lit de la majorité, en refusant de se désister en faveur d'Etienne Tshisekedi comme convenu, juste pour lui faire ombre.

Les propos du secrétaire général de l'UDPS ont, comme il fallait s'y attendre, secoué l'opposition qui peine à se trouver un candidat commun alors que l'échéance du 23 décembre se rapproche inexorablement. Dans l'entendement général, le principe d'une candidature unique ne fait pas l'objet d'une quelconque contestation. Tous, à l'unanimité, plaident pour que soit dégagé un candidat unique

susceptible de canaliser tous les suffrages afin d'assurer un triomphe électoral. Si, en 2006 et 2011, les forces de l'opposition sont allées en ordre dispersé relativisant ainsi leurs chances de remporter la présidentielle, cette fois-ci, elles entendent unir leurs forces face à une majorité compacte resserrée autour de son candidat. « *Maintenant, il n'y a pas de deuxième tour à la présidentielle, nous devons y aller unis. Et non seulement pour la candidature unique à la présidentielle mais il faut aussi une stratégie commune de surveillance des élections : il y aura environ quatre-vingt-dix mille bureaux de vote, il faut avoir un programme commun* », n'a cessé de marteler Eve Bazaïba, secrétaire générale du Mouvement de libération du Congo (MLC).

Gestion difficile des égos

D'autres partis politiques ont aussi donné de la voix, via leurs candidats à la présidence, adhérant ainsi au schéma de candidature unique. Une tripartite MLC-

UDPS-UNC a même déjà eu lieu dans le but de donner corps à ce projet porteur d'espoir pour l'opposition. Reste qu'aucune consultation sérieuse n'a été amorcée depuis lors pour mettre autour d'une table les potentiels candidats, en attendant la publication, ce 24 août, de la liste définitive par la Commission électorale nationale indépendante (Céni), en vue de matérialiser ce vœu. Pour l'instant, chacun des candidats à la présidentielle sous la bannière de l'opposition veut être considéré comme tel, avec ses ambitions et ses appétences somme toutes légitimes d'accéder à la magistrature suprême. En témoignent les programmes politiques qu'ils vendent d'ores et déjà à l'opinion comme pour forcer la note. L'idée d'une table ronde émise par Moïse Katumbi qui tient mordicus à se présenter, lui aussi, nonobstant les récriminations dont il est l'objet de la part des autorités congolaises, se bute aux égos des uns et des autres, visiblement peu disposés à lâcher du lest. Déjà à ce jour, plusieurs coalitions électo-

rales sont nées, conséquence du seuil de représentativité nationale fixé à 1% dans la nouvelle loi électorale. Cela requiert une mise en commun des énergies pour aboutir à la constitution des grands ensembles susceptibles de concentrer les suffrages et d'éviter toute dispersion nuisible et contre-productive des voix. Quitte à intégrer cette approche dans le chef des candidats de l'opposition qui ne semblent pas s'accorder sur le profil de celui qui portera leurs espoirs au scrutin présidentiel de décembre. Des négociations au sein de l'opposition pour se trouver un candidat unique s'annoncent après, aussi bien sur le programme, l'offre politique à faire aux Congolais que sur les individus. Si Jean-Pierre Bemba s'est montré déjà flexible en déclarant être prêt à s'effacer au profit de celui sur qui toute l'opposition jettera son dévolu pour la représenter à la présidentielle, d'autres candidats préfèrent encore observer, attendant ce 24 août, la liste définitive de la Céni pour se prononcer. Dossier à suivre.

Alain Dasso

Michel Okongo Lomena se retire de la course

Le président du parti politique Unité des valeurs avance quelques raisons pour justifier son désistement dont principalement l'absence de lisibilité, de traçabilité, de visibilité et d'inclusivité du processus électoral.

Au total, ils étaient vingt-cinq candidats officiellement enregistrés par la Centrale électorale à s'être embarqués dans la course à la présidentielle après avoir fait acte de candidature. Aujourd'hui, il n'en reste que vingt-quatre après le désistement inattendu de Michel Okongo Lomena du parti politique Unité de valeur. Ce dernier a retiré, le 22 août, sa candidature, à la surprise générale via un communiqué que ses services de communication ont diffusé.

Michel Okongo croit avoir de bonnes raisons de se retirer du challenge présidentiel. Il évoque, entre autres, l'absence de lisibilité, de traçabilité, de visibilité et d'inclusivité du processus électoral tout en critiquant l'intrusion de la majorité présidentielle au cœur du système électoral afin, dit-il, de le torpiller. Le président



Michel Okongo

du parti Unité de valeur stigmatise également la « *prise en otage du processus électoral par la majorité présidentielle au pouvoir en dépit de la mise à l'écart, réelle ou supposée, du chef de l'État* ». Enfin, il dénonce la violation par la Commission électorale nationale indépendante du calendrier électoral avec pour conséquence le retardement de la tenue des élections le 23 décembre. Il rejette également la machine à voter que la Centrale chercherait, selon lui, à vouloir imposer à tout prix de manière unilatérale, nonobstant les faiblesses de cette approche technologique décriée par de

nombreux experts. C'est pour toutes ces raisons que le candidat Michel Okongo s'est décidé de rendre le tablier, estimant que c'était trop risqué d'aller aux élections dans ces conditions. Ce qui, d'après lui, aurait conduit le pays dans une période d'instabilité pouvant engendrer de graves menaces pour la sécurité de la nation et de la sous-région pendant la période post-scrutins. Il est cependant resté muet sur ce qu'il comptait faire ni sur le candidat de l'opposition sur qui, éventuellement, il pouvait reporter ses voix en cas d'effectivité des scrutins le 23 décembre.

A.D.

HANDBALL

Démarrage de la 35^e Coupe du Congo à Kinshasa

La compétition a débute le 23 août, au stade Tata-Raphaël. Elle réunit dix-huit clubs du pays, dont dix en version masculine et huit en version féminine.

Le tirage au sort effectué au cours de la réunion technique tenue le 22 août, par la Fédération de handball avant le coup d'envoi, a subdivisé les clubs en groupes. Chez les dames, le groupe A est composé de Héritage, Daring Club Motema Pembe (DCMP), Interkin et Police, quatre clubs de la capitale. Le groupe B est

En version masculine, la poule A se forme de la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK), Police et Kinsports de Kinshasa, la 31^e CPC de Kikwit et Beto na Beto. Le groupe B met ensemble JSL et Evabuka du Katanga, JSKI de Kikwit et Scorpion et Oka de Kinshasa. Après la cérémonie d'ouverture, Héritage a affronté DCMP chez les dames et les messieurs de Police étaient face à ceux de Kinsport. On rapporte que les clubs de Lubumbashi étaient attendus dans la capitale le jour du lancement de la compétition, notamment



Vue d'un match de handball dame à Kinshasa

constitué de Mikishi et Évabuka de Lubumbashi, JSK de Kikwit et Sevenkis de Kinshasa.

les messieurs de JSL et Evabuka ainsi que les dames de Mikishi et Evabuka.

Martin Engimo

NOMINATION D'UN ENVOYÉ SUD-AFRICAIN EN RDC

L'IRDH et l'IDGPA apportent leur soutien à Thabo Mbeki

Les deux organisations de la société civile estiment que la venue à Kinshasa d'un envoyé spécial d'un pays ami contribue à la bonne conduite des affaires diplomatiques.

Les directeurs généraux de l'Institut pour la démocratie, la gouvernance, la paix et le développement en Afrique (IDGPA) et de l'Institut de recherche en droits humains (IRDH), le Pr André Mbata Mangu et Me Hubert Tshiswaka Masoka, ont exprimé leur soutien à l'ex-président de la République d'Afrique du Sud, Thabo Mbeki, désigné envoyé spécial de son pays pour la République démocratique du Congo (RDC) et la Région des Grands lacs. Les deux leaders se sont prononcés, le 22 août, à l'occasion d'une visite à Thabo-Mbeki Foundation (TMF) de Johannesburg, en Afrique du Sud. Dans un communiqué conjoint signé par ces deux personnalités, elles ont dit réagir aux propos du porte-parole du gouvernement congolais, Lambert Mende Omalanga, et de l'ambassadeur, Barnabé

Kikaya bin Karubi, qui ont fait allusion au « *rejet du gouvernement congolais* » de cette désignation.

Dans leur démarche, l'IDGPA et l'IRDH ont estimé que la venue d'un envoyé spécial d'un pays ami contribue à la bonne conduite des affaires diplomatiques du pays. « *Mbeki pourra aider la RDC à mieux concrétiser les mesures de décrispation politique convenues dans l'Accord de la Saint-Sylvestre de 2016 et l'inclusivité du processus vers les élections prévues le 23 décembre 2018 que le peuple congolais veut paisibles et transparentes* », a affirmé Me Hubert Tshiswaka à TMF, notant que l'ex-président sud-africain connaît des acteurs politiques congolais clés, pour avoir facilité le dialogue intercongolais qui a abouti à l'accord de Sun City du 17 décembre 2002, générateur de la Constitution en vigueur dans le pays et la tenue des élections de 2006.

Pour le Pr André Mbata, la solidarité de la communauté internationale, exprimée par le canal des organes de l'Union

africaine ou de la SADC, et en particulier celle de l'Afrique du Sud, est cruciale dans la résolution de la crise de légitimité qui s'est installée de nouveau dans le pays, depuis la fin du mandat du président Kabila, en décembre 2016. Ce scientifique estime, par ailleurs, que « *refuser la venue du président Thabo Mbeki, en qualité d'envoyé spécial de la République sud-africaine en RDC serait un signe que le régime a beaucoup de choses à cacher à la communauté internationale* ».

Une démarche justifiée dans la Constitution

L'IDGPA et l'IRDH ont indiqué que leur démarche auprès des institutions sud-africaines est motivée par l'exposé des motifs de la Constitution congolaise, qui rappelle qu'en vue de mettre fin à la crise chronique de légitimité et de donner au pays toutes les chances de se reconstruire, les délégués de la classe politique et de la société civile, forces vives de la nation, avaient pris part au dialogue intercongo-

lais qui avait débouché sur l'accord global et inclusif signé à Pretoria et avaient convenu de mettre en place un nouvel ordre politique, fondé sur une nouvelle Constitution démocratique sur la base de laquelle le peuple congolais choisit souverainement ses dirigeants, au terme des élections libres, pluralistes, démocratiques, transparentes et crédibles. « *Dès lors, les deux organisations estiment qu'à la veille d'un scrutin déterminant de l'avenir de la nation, il n'appartient pas à l'un des deux groupes principaux d'acteurs politiques ni à qui que ce soit d'entraver la réalisation du rêve du peuple congolais de vivre dans la paix, dans un Congo démocratique et prospère qui exerce son leadership sur le continent africain* », ont noté ces deux structures.

Elles ont, en outre, rappelé que le président de la République était l'autorité auprès de laquelle les ambassadeurs et les envoyés extraordinaires étrangers sont accrédités. A leur avis, à ce titre, le chef de l'Etat ne peut nullement

être lié par les déclarations de ses ministres ou conseillers. Ce qui amène les deux organisations à lui demander instamment d'examiner cette question d'accréditation de l'envoyé spécial, Thabo Mbeki, en toute responsabilité, en tenant compte de ses engagements devant la nation et d'excellentes relations qui existent entre la RDC et l'Afrique du Sud, d'une part, et avec les autres pays de la SADC, d'autre part.

L'IDGPA et l'IRDH ont, enfin, rappelé que le 20 août, la presse internationale a annoncé la décision du président sud-africain, Cyril Ramaphosa, désignant un envoyé spécial pour la RDC et la région des Grands Lacs. Le jour même, le ministre Mende a exprimé la satisfaction officielle du pays hôte, avant de rétro-pédaler à la suite de la position du conseiller diplomatique du président Kabila, l'ambassadeur Kikaya, alors qu'il s'était exprimé en sa qualité de « porte-parole du gouvernement ».

Lucien Dianzenza

RESPECT DE LA CONSTITUTION

Les Kinois saluent le geste posé par Joseph Kabila

De l'avis général, la population de la ville capitale estime qu'en décidant de renoncer à briguer un mandat supplémentaire, le chef de l'Etat a réussi à maintenir le calme et à mettre fin à la psychose qui y régnait, quelques jours avant cette annonce.

La ville de Kinshasa est inondée aujourd'hui de panneaux géants, visibles à travers les grandes artères sur lesquels sont inscrits les messages du soutien au chef de l'Etat, Joseph Kabila, pour avoir respecté la Constitution. Cet acte héroïque et légendaire balise le chemin vers l'organisation des élections alors que beaucoup n'y croyaient presque pas. Les commentateurs fusaient de partout, l'accusant même de vouloir briguer un troisième mandat. Le chef de l'Etat aura

démontré le contraire en choisissant son dauphin en la personne d'Emmanuel Ramazani Shadary censé porter les couleurs du Front commun pour le Congo (la plate-forme électorale qu'il a initiée) à la présidentielle de décembre. « *Père de la démocratie* », « *Respect de la Constitution: Joseph Kabila, il a dit, il a fait* », « *Joseph Kabila, le modèle du nouveau leadership Africain* », etc., autant des messages que renvoient ces panneaux géants installés dans les différents sites de Kinshasa tels que l'avenue des Huileries, la place Gare centrale, Interpol, quartier Débonhomme sur le Boulevard Lumumba et Rond-point Ngaba, etc.

Qu'est-ce que les Kinois pensent finalement du geste posé par Joseph Kabila? C'est la question qu'un groupe de

journalistes s'est plu de leur poser, le 23 août. Représentant différentes catégories professionnelles triées sur le volet, nombreux sont ceux qui ont salué cet acte héroïque. Car, ont-ils déclaré, le président de la République a réussi à maintenir le calme et à mettre fin à la psychose qui avait régné dans la capitale quelques jours avant l'annonce de son désistement à un mandat supplémentaire. Chacun y est allé de son commentaire. « *Je pense que le chef de l'Etat est d'abord le garant de la Constitution. Il a prêté serment pour dire qu'il va respecter la Constitution de A à Z. Donc, c'est son devoir constitutionnel. Il n'a pas voulu aller à l'encontre de la Constitution sur laquelle lui-même a prêté serment. Il n'a fait qu'honorer et respecter*

la volonté du souverain primaire. Depuis 1960 jusqu'aujourd'hui, nous avons connu quatre présidents, il n'y a jamais eu d'élections présidentielles d'une manière démocratique. Nous avons connu les élections sous Mobutu avec des cartons rouges et verts qui n'étaient pas crédibles. Pour la première fois dans notre pays, nous allons assister à une passation civilisée du pouvoir au niveau présidentiel de manière démocratique. Beaucoup de gens n'y croyaient pas et prédisaient même la guerre et les troubles. Aujourd'hui, à travers cet acte, le calme règne au pays et tout le monde est dans la joie », a déclaré Me Tony Nzita, un Kinois de souche. Rosette Emungu, quant à elle, félicite Joseph Kabila parce qu'il

est le premier Président à respecter la constitution en RDC. « *En 2006 et 2011, il a organisé les élections. Il a accepté de laisser le pouvoir pour donner la chance aux autres* », fait-elle observer. De ce point de vue, elle le considère comme le père de la démocratie.

Bien que beaucoup soutiennent que Joseph Kabila a cédé sous pressions extérieures et internes, il s'avère que d'une manière générale, les Kinois louent l'acte qu'il a posé qu'ils qualifient, du reste, d'héroïque et de légendaire. Préserver la paix et la sérénité au pays en vue d'une bonne organisation des élections le 23 décembre prochain, tel aura été, de l'avis de nombreux kinois interrogés, la motivation essentielle qui aura dicté le geste de Joseph Kabila.

Blandine Lusimana

COUPE DE LA FÉVOCO

La 15^e édition démarre à Kindu

Douze clubs de Kinshasa, Kwilu, Kasai central, Maniema, Nord-Kivu, Sud-Kivu, Lualaba et Haut-Katanga prennent part à la compétition organisée au chef-lieu de la province du Maniema.

La ville de Kindu vibre au rythme de la 15^e édition de la Coupe de la Fédération de volley-ball du Congo (Févoco). Le comité exécutif de cette instance sportive dirigée par Christian Matata, jeune frère de l'ancien Premier ministre Augustin Matata Ponyo, a choisi d'organiser l'édition 2018 dans cette ville de l'est du pays. Un carnaval motorisé a été initié à travers les grandes artères de la ville pour sensibiliser la population et l'impliquer dans cet événement. Le démarrage du tournoi, initialement prévu le 17 août au complexe sportif Mapon, a été reporté au 22 août pour les derniers réglages. Le secrétaire général de la Févoco, Constantin Shakob, est arrivé la veille en compagnie

des équipes devant prendre part à la compétition. Aussi a-t-il sollicité le soutien de la population de Kindu. « *Nous avons besoin d'être assistés, d'être suivis. Nous sommes venus vendre notre produit qui s'appelle le volley-ball. Que la population vienne voir comment le volley-ball se joue à travers le monde* », a-t-il déclaré à sa descente d'avion, à l'aéroport de Kindu le 21 août. Il a conduit la réunion technique, le même jour, la veille du coup d'envoi de la compétition.

Notons que douze clubs de volley-ball masculin repartis en quatre groupes de trois clubs chacun prennent part à cette 15^e édition de Coupe de la Févoco. La poule A se compose d'Espoir de Kindu (Maniema), Inter (Kinshasa) et Blessing de Kolwezi (Lualaba). La poule B est constituée d'Espoir de Kinshasa, Price de Lubumbashi (Haut-Katanga) et Spikers (Sud-Kivu). La poule C renferme Mwangaza (Kinshasa), Kista (Kwilu) et The Young (Nord-Kivu). Et



Vue d'une rencontre de la première journée au complexe sportif Mapon de Kindu

la poule D comprend Mazembe (Haut-Katanga), Police (Kinshasa) et Kasai Espoir (Kasai Central).

A l'ouverture de la compétition au complexe sportif Mapon, le VC The Young de Goma a eu raison du VC Kista de Kwilu par trois sets à zéro (25-11, 25-11, 25-9). En

deuxième rencontre, VC Police de Kinshasa s'est imposé face à Kasai Espoir de Kananga par trois sets à un (25-19, 25-21, 23-25 et 25-13). Ensuite, Espoir du Kindu a été battu par Blessing de Kolwezi par trois sets à zéro (9-25, 14-25, 13-25) et enfin, Espoir de Kinshasa a marché sur VC

Spikers du Sud-Kivu par trois sets à zéro (25-15, 25-10, 25-19). La journée de ce 23 août prévoit les rencontres Inter de Kinshasa face à Espoir de Kindu ; Mwangaza s'expliquera avec Kista de Kindu et Price de Lubumbashi se mesurera à Espoir de Kinshasa.

Martin Enyimo

COUPE SUPER CHAMPION DE KINSHASA

JSK arrache le trophée 2018

Le club entraîné par le technicien congolais, Zico Kiadivila, s'est adjugé le trophée de l'édition 2018, au stade Tata-Raphaël, en battant en finale par un but à zéro, le 22 août, l'AS Les Aiglons, nouvellement promu au championnat de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfskin).

L'unique but de la partie a été inscrit par Jephté Kitambala, au temps additionnel (90+2^e mn). Son quatrième but au cours de cette compétition qui a réuni les clubs vainqueurs des championnats des Ententes urbaines de football de Kinshasa (Eufskin) et l'équipe championne de l'Entente provinciale de football de Kinshasa (Epfskin), qui n'était autre que la Jeunesse sportive de Kinshasa (JSK).

Pour Zico Kiadivila, la partie a été difficile mais à la fin, grâce à l'expérience et au respect des consignes, ses joueurs n'ont pas lâché jusqu'à l'obtention de ce but victorieux. « *Aussi longtemps que l'arbitre de la*

partie n'a pas encore sifflé la fin du match, il faut y croire. c'est ce que j'ai in-



Tarek O'brayane | PHOTOGRID

JSK de Kinshasa, vainqueur de la Coupe Super champion de Kinshasa 2018/Photo times.cd

culqué à mes joueurs et ils ont marqué dans les derniers instants de la partie », a-t-il déclaré à la fin du match. Pour l'entraîneur Raoul Mutufuila des Aiglons, son équipe a montré de belles choses devant le finaliste

malheureux de la Coupe du Congo de football et le champion de l'Epfskin. Ce match, a-t-il dit, entre dans le cadre de la préparation du championnat de l'Epfskin que vont disputer, pour la première fois, Les Aiglons. « *Nous allons d'abord jouer le*

maintien à l'Epfskin. Nous restons modestes avant d'aller chercher le titre », a déclaré l'ancien joueur de l'AS V.Club converti depuis plusieurs années en entraîneur de football. Le président Désiré Bonina de la Ligue de football de Kinshasa (Lifkin) - instance organisatrice de cette compétition- a exprimé sa satisfaction pour le bon déroulement de ce tournoi aussi bien sur le plan technique que sécuritaire. « *L'organisation de la coupe Super Champion consacre la fin de la saison passée et annonce l'ouverture officielle de la saison sportive 2018-2019. Bien plus, ce tournoi nous permet de jauger le niveau des arbitres proposés à l'Epfskin par les Ententes urbaines de football de Kinshasa afin de les intégrer ou pas à l'Epfskin* », a-t-il laissé entendre.

M.E.

SANTÉ ANIMALE

Un «gène zombie» permettrait aux éléphants de résister au cancer

L'étonnant mécanisme génétique hors du commun, baptisé LIF6 et grâce auquel les pachydermes feraient face au cancer, vient d'être découvert par des chercheurs de l'Université de Chicago, aux Etats-Unis. Ce dernier conduirait les cellules cancéreuses à la mort. Un espoir pour les humains.

Les éléphants n'ont pas à craindre des tumeurs car ils possèderaient un étonnant «gène zombie», capable de combattre la moindre cellule cancéreuse, selon une étude publiée dans la revue «Cell Reports», par des chercheurs de l'Université de Chicago, aux États-Unis. Ces pachydermes bénéficient d'une caractéristique génétique unique. En testant la réaction de leurs cellules face à des dommages de leur ADN, les scientifiques de l'Université de Chicago ont observé un mécanisme étonnant. Les éléphants présentent en quantité abondante une protéine appelée «p53» déjà connue pour permettre la détection des tumeurs chez les mammifères.

De plus, cette protéine active d'autres gènes. Parmi eux, un gène «zombie» appelé LIF6, qui entraîne à son tour la produc-

tion d'une protéine éponyme. Une molécule capable alors de signer l'arrêt de mort des cellules cancéreuses.

Pour y parvenir, les protéines LIF6 s'insinuent jusqu'aux centres de production énergétique des cellules : les mitochondries. Elles y ouvrent de petits pores qui entraînent alors la libération des composés toxiques contenus dans ces organites cellulaires. De véritables poisons qui provoquent inévitablement la mort de la cellule cancéreuse.

Afin de confirmer de manière irréfutable cet étonnant mécanisme biologique, les chercheurs ont volontairement endommagé l'ADN de cellules d'éléphants, tout en ayant, au préalable, supprimé le gène LIF6 dont ils bénéficient normalement en exclusivité. Résultat sans appel : dans ce cas de fi-

gure, les cellules endommagées évoluent comme chez n'importe quel autre animal et finissent par devenir cancéreuses.

Un gène réactivé au cours de l'évolution

Les découvertes ne s'arrêtent pas là. Les chercheurs ont également constaté que LIF6 présente une étrange histoire. Tous les mammifères possèdent un gène similaire, simplement appelé LIF. Un gène qui, chez la majorité des mam-

mifères y compris les humains, existe en une seule copie. Les pachydermes et certains de leurs cousins, en revanche, en possèdent plusieurs : dix chez les éléphants. Les spécialistes pensent que ces copies ont fait leur apparition il y a quelque quatre-vingts millions d'années au gré de plusieurs mutations survenues chez les ancêtres des éléphants. Des mutations qui ont rendu tous ces gènes incapables de produire leur protéine. Tous sauf un, LIF6 qui semble, au cours de l'évolution, avoir regagné sa capacité à être activé ou non par p53.

Le gène LIF6 jouerait un rôle clé derrière la résistance des éléphants au cancer. D'autant plus que LIF6 pourrait ne pas être le seul gène à réagir à l'activation de p53 pour lutter contre les cellules à l'ADN compromis.

Un espoir de guérison de cancer chez les humains !

La découverte de ce pouvoir anti-cancer dont bénéficient les éléphants représente une avancée majeure dans la com-

préhension du développement tumoral, estime le Dr Joshua D. Schiffman, pédiatre oncologue au Huntsman Cancer Institute de l'Université de l'Utah, aux États-Unis. «Cela ajoute une pièce importante au puzzle. Comme point de départ, je pense que c'est génial», a-t-il indiqué.

La mise en lumière de la stratégie génétique anti-cancer de l'éléphant pourrait-elle, un jour, permettre le développement de traitements novateurs contre les tumeurs humaines? L'auteur principal des travaux, Vincent Lynch, chercheur à l'Université de Chicago, déclare: «Cela pourrait nous apprendre quelque chose de fondamental au sujet du cancer en tant que processus. Et si nous sommes chanceux, cela pourrait nous dire quelque chose sur la façon de traiter la maladie humaine». Il poursuit: «Peut-être pourrions-nous trouver des moyens de développer des médicaments qui imitent les comportements du [gène] LIF6 de l'éléphant».

Noël Ndong

«Peut-être pourrions-nous trouver des moyens de développer des médicaments qui imitent les comportements du [gène] LIF6 de l'éléphant».



Crédit du Congo

Votre banque à portée de main
24h / 7j

CDCNET



Plus de fonctionnalités
de performance
de sécurité

Particuliers & Entreprises



Virement



Solde temps réel



Relevé des opérations



Chéquier



Autres



PUBLICATION DES RESULTATS DES MANIFESTATIONS D'INTERET
REPUBLICQUE DU CONGO
PROJET DE DEVELOPPEMENT URBAIN ET DE RESTRUCTURATION
DES QUARTIERS PRECAIRES (DURQuaP)

EN VUE DU RECRUTEMENT D'UN CABINET POUR REALISER LA NOTICE D'IMPACT ENVIRONNEMENTAL ET SOCIAL (NIES) DE LA CONSTRUCTION DES VOIRIES URBAINES PAR PAVAGE DES VILLES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE NOIRE DANS LE CADRE DE LA RESTRUCTURATION DES QUARTIERS PRECAIRES DE BRAZZAVILLE ET DE POINTE NOIRE EN REPUBLICQUE DU CONGO

N° de Prêt : BIRD 8588-CG

N° de référence : AMI N°004/DURQuaP/2017 DU 06 Novembre 2017

i) Les noms des firmes ayant manifesté leur intérêt

Identification des candidats		Commentaires
Nom	Nationalité	
BNETD	Ivoirienne	a déjà réalisé une mission similaire concernant la notice d'impact environnemental et social des travaux de pavage et d'assainissement des voiries de Libreville et de Port gentil au GABON.
EDAU spc Congo	Congolaise	
CAERD Congo	Congolaise	
SCET Tunisie	Tunisienne	Aucune mission similaire réalisée
Gibb Portugal	Portugaise	Aucune mission similaire réalisée
TECHNIPLAN	Italienne	Aucune mission similaire réalisée
Groupement Arc		Aucune mission similaire réalisée
Ingénierie/GEOSTRAD		Aucune mission similaire réalisée
AFRIC Ivoirienne		Aucune mission similaire réalisée
IROS LACKER SE CONGO	Allemande	Aucune mission similaire réalisée
JLK Consulting	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée

ii) les noms des firmes dont les dossiers ont été jugés non conforme à la réalisation de la mission :

Identification des candidats		Motif de rejeté
Nom	Nationalité	
EDAU spc Congo	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
CAERD Congo	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée
SCET Tunisie	Tunisienne	Aucune mission similaire réalisée
Gibb Portugal	Portugaise	Aucune mission similaire réalisée
TECHNIPLAN	Italienne	Aucune mission similaire réalisée
Groupement Arc Ingénierie/		Aucune mission similaire réalisée
GEOSTRAD AFRIC	Ivoirienne	Aucune mission similaire réalisée
IROS LACKER SE CONGO	Allemande	Aucune mission similaire réalisée
JLK Consulting	Congolaise	Aucune mission similaire réalisée

iii) le nom de la firme dont le dossier a été jugé conforme et invitée pour soumettre une proposition technique et une proposition financière (méthode de sélection est la Qualification du consultant : QC)

Identification des candidats		Commentaire
Nom	Nationalité	
BNETD	Ivoirienne	a déjà réalisé une mission similaire concernant la notice d'impact environnemental et social des travaux de pavage et d'assainissement des voiries de Libreville et de Port gentil au GABON.

iv) données sur le marché attribué

Libellé	Données sur le marché attribué		
Soumissionnaire	BNETD		
	N°	Désignation	Prix Total HT Prix Total TTC
Montant (F.CFA)		Coût total des rémunérations et frais remboursables	74 500 000 89 033 000
Durée du marché		1 mois	

Résumé de la portée du marché	<p>L'objectif poursuivi par la Notice d'Impact Environnemental et Social (NIES) consiste à identifier, à analyser les impacts tant positifs que négatifs possibles sur l'environnement et la population que pourraient engendrer les travaux de construction des voiries d'une part, et d'autre part, de proposer des mesures de bonification des impacts positifs et de suppression, d'atténuation ou de compensation des impacts négatifs y relatifs.</p> <p>La présente étude a pour objet d'élaborer une notice d'impact environnemental et social (NIES) pour l'aménagement d'environ 20 km de voiries par pavage, à raison d'environ 10 km à Brazzaville et 10 km à Pointe Noire, dans les quartiers ciblés par le DURQuaP.</p> <p>Il s'agit entre autres de :</p> <ul style="list-style-type: none"> Analyser les conditions sociales et environnementales initiales au niveau des sites d'aménagement des voiries et mettre en évidence les contraintes majeures qui nécessitent d'être prises en compte au moment de la préparation du terrain, de la construction ainsi que durant l'exploita- 	<p>tion des ouvrages et en évaluer l'évolution en l'absence du projet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> Identifier et évaluer les impacts potentiels liés à la réalisation des travaux de voiries dans les quartiers ciblés avec un accent particulier, mais de façon non limitative, sur les effets négatifs ; Passer en revue les politiques et législations en matière d'environnement et du social en République du Congo et de la Banque mondiale et proposer un cadre institutionnel de mise en œuvre de la présente NIES ; Proposer des mesures de suppression d'atténuation et de gestion des impacts environnementaux et sociaux négatifs liés à l'aménagement des voiries, ainsi que des mesures de bonification des impacts positifs ; Consulter les populations, les autorités locales, les associations et ONG Proposer des mesures d'atténuation pour tous les impacts identifiés significatifs ; Proposer un plan de gestion environnementale et sociale (PGES)
-------------------------------	---	---

**Le Coordonnateur du projet DURQuaP
BATOUNGUIDIO.**



NAVIGUEZ SUR LA
CONNEXION INTERNET
LA PLUS STABLE

Composez *121*4#



LE RESEAU DES SMARTPHONES

DIALOGUE INTER-CENTRAFRICAINS

Le chef de l'Etat milite pour le rééquilibrage des forces

Le président de la République, Faustin Archange Touadera, travaille pour rééquilibrer les rapports de forces avant les pourparlers souhaités par l'Union africaine (UA) dont les débats s'annoncent houleux.

Le président Faustin Archange Touadera semble avoir pris conscience qu'en position de faiblesse, il sortira affaibli du dialogue initié par l'UA. Ces dernières semaines, alors que les partenaires accélèrent le processus du dialogue, le chef de l'Etat hâte la formation des forces de défense et de sécurité ainsi que leur déploiement sur le terrain. Sa volonté de créer cet équilibre dans les forces est confirmée au RJDH par un ministre conseiller qui parle d'une démarche légale pour un chef d'Etat élu. « Il faut bien aller au dialogue que tout le monde attend avec un certain équilibre, ce n'est que logique ce que le gouvernement censé protéger la population est en train de faire », a-t-il expliqué.

Même en dehors de Bangassou, les Forces armées centrafricaines (Faca) ne sont pas encore déployées dans les zones

sous tension et transformées en fief de groupes armés, elles ont été positionnées soit à la sortie ou à l'entrée de manière à bloquer toute éventuelle avancée armée.

D'importants dispositifs militaires sont déployés à Sibut, la ville qui donne accès à Bangui. L'entrée et la sortie de Kaga-Bandoro sont contrôlées avec l'arrivée récente des forces de défense dans la ville de Dékoa. Alors entre Bangui, symbole du pouvoir en Centrafrique, et Kaga-Bandoro, fief reconnu du FPCR, MPC, deux rebellions issues de la Séléka aux ambitions pouvoiristes et/ou sécessionnistes, sont installés deux importants dispositifs militaires soutenus par des éléments russes.

La frontière entre la Centrafrique et le Tchad, du côté nord, est aussi sous contrôle avec le dispositif militaire déployé à

Paoua depuis trois mois. Bambari, fief de l'UPC, une rébellion animée essentiellement par des ambitions mercantiles, est bouclée avec le déploiement des Faca à Bangassou (sortie) et à Sibut (entrée de Bangui).

Le déploiement de Obo est aussi animé par un souci de contrôle de frontière où transitent armes, munitions et toute autre dotation en faveur des groupes armés qui depuis cinq ans, n'ont jamais de problème d'armes et de munitions.

Le dispositif militaire déployé par le pouvoir de Bangui semble être fait pour encercler les groupes armés, minimiser leur possibilité de ravitaillement dans le but de les affaiblir et créer un certain équilibre dans les forces avant le dialogue de l'UA. C'est la stratégie Touadera qui, semble-t-il, a suivi le conseil de plusieurs de ses alliés qui estimaient qu'aller à ce dialogue en position de faiblesse serait en sortir diminué comme son mentor Bozizé, en 2013.



Faustin Archange Touadera

DÉFENSE

Renforcement de la coopération avec la Russie

Un accord militaire a été signé, le 22 août, entre la ministre Marie Noëlle Koyara et son homologue russe, Sergueï Choïgou, pour la formation des militaires centrafricains dans les centres d'instruction russes.

La formation des militaires et le renforcement de capacité opérationnelle des forces armées constituent un pilier important pour l'armée centrafricaine dans son processus de refondation. L'accord conclu vient consolider les relations diplomatiques entre la République centrafricaine (RCA) et la Russie déjà présente dans le pays à travers la résolution de l'ONU l'autorisant à entraîner et équiper les Forces armées armées centrafricaines (Faca).

Le renforcement de cette coopération militaire intervient dans un contexte où l'armée centrafricaine est frappée par un embargo sur les armes par le comité de sanction de l'ONU. La RCA table sur la Russie et la Chine pour obtenir sa levée totale. A travers cet accord, la Russie s'ajoute à la liste des pays ayant un accord de défense avec la RCA.

Les Faca, jusque-là entraînées par les forces européennes, auront la possibilité de se faire former en Russie grâce à la diversification de la coopération avec ce pays ami. Cet accord vient créer un nouvel équilibre dans la dynamique d'une armée entre-temps mal équipée, encore moins mieux lotie.

EDUCATION

Un SOS pour les bacheliers du lycée Saint-François de Rafai

Les résultats du baccalauréat 2017-2018 ont été prolifiques pour l'établissement qui a fait carton plein. Mais les bacheliers éprouvent d'énormes difficultés à suivre un cursus universitaire à Bangui ou ailleurs pour des diverses.

Dans une République centrafricaine qui s'efforce de sortir d'une longue année de conflit qui a saboté tous les efforts de développement, dont le secteur éducatif, l'on est surpris que le lycée Saint-François de Rafai demeure un centre d'éducation par excellence.

Cet établissement, créé par des prêtres polonais et régis par l'Eglise catholique, est situé à plus de 800 km de Bangui. Il n'a rien à envier aux meilleures écoles de la capitale : salles de classe aérées, un ou deux élèves par table – banc, respect du port de tenue, toujours bien coiffés (filles et garçons), des enseignants à la hauteur de leur responsabilité, sous l'encadrement d'une administration rigoureuse de la discipline.

Un tel cadre d'études donne obligatoirement un très bon résultat aux différents examens. Cela s'est vérifié par la réussite au baccalauréat et au Brevet du collège (BC) de l'année académique 2017-2018 : 100% au BC et 100%

pour le baccalauréat série A4' dès le premier tour et carton en série B, a-t-on appris

Difficile de suivre une formation universitaire

Cependant, beaucoup de ces élèves, une fois munis de leur diplôme, le baccalauréat qui est le parchemin qui ouvre la porte de l'université de Bangui ou d'autres établissements étrangers, ne pourront suivre une formation supérieure pour des raisons endogènes et exogènes.

D'abord, vivant dans une région très isolée de Bangui (plus de 871 Km), ensuite le trajet Rafai-Bangui est vraiment insécurisé par la présence de bandes armées qui écument la région. L'autre difficulté et non la moindre est le dénuement des parents d'élèves. Manquant de moyens financiers, ils ne peuvent inscrire leurs enfants dans un établissement universitaire à Bangui et subvenir à leurs charges (loyer, alimenta-

tion, documentation...).

Une situation déplorée par Marcel Kogoro, président de l'association des parents d'élèves de Rafai qui a déclaré au RJDH que « les élèves sont malheureusement dans l'impossibilité de poursuivre des études supérieures à Bangui. Il y a déjà trois promotions et juste un petit nombre a pu se rendre à Bangui », a-t-il confié.

Ainsi, des voix s'élèvent pour demander à l'Etat d'octroyer une bourse à ces futurs étudiants et faciliter leur hébergement au campus universitaire. Des organismes, des personnes de bonne volonté sont aussi sollicités tout comme les députés du Mbomou et les ressortissants de la région.

Ce SOS est aussi celui de nombreux élèves des confins centrafricains de Ndélé, Birao, Obo, Nola, ...dont le rêve d'un cursus universitaire a été brisé par manque de moyens minimum afin de s'inscrire à l'université de Bangui. Pour cette année, on note une nette amélioration des résultats du baccalauréat par rapport à l'année dernière : 24,83% de réussite en 2018 contre 12,70% en 2017.

Source : RJDH



ADDENDUM N° 01 AU DAOI N° AOI-T001/PEEDU/2018 POUR LES FOURNITURES ET TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 20 POSTES DE TRANSFORMATION HTA/BT ET EXTENSION DU RESEAU BT A BRAZZAVILLE



En application des dispositions de la clause 17.2 et pour donner aux soumissionnaires le temps d'obtenir les cotations auprès de certains fournisseurs étrangers, en fermeture annuelle d'été, le Coordonnateur du Projet Eau, Electricité et Développement Urbain (PEEDU), informe tous les acquéreurs dudit DAOI que la date et l'heure limites de dépôt des offres initialement fixées au 04 septembre 2018 à 12 heures (heure locale) sont reportées au 25 septembre 2018 à 12 heures (heure locale).

De ce fait les droits et obligations précédemment régis par la date limite initiale sont régis par la nouvelle date limite.

En foi de quoi, le présent addendum qui fait partie intégrante du DAOI est établi pour servir et valoir ce que de droit./.

Fait à Brazzaville, le 20 août 2018

Le Coordonnateur

Maurice BOUESSO./

REMERCIEMENTS

Stévy et Sorelle Oba, agents des Dépêches, les familles Ekoueremba, Efanga, Onanga et Etoganko remercient parents, amis et connaissances, pour le soutien multiforme qu'ils ont reçu lors du décès de leur tante, mère et grand-mère, Simone Assanga (mère S).
Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde gratitude.



**Vous venez de perdre un être cher
et vous souhaitez utiliser notre quotidien
pour le faire savoir à vos proches**



Une équipe de professionnels est à votre disposition

Tél:
E-mail.: regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr
84, bd Denis Sassou N'Guesso Immeuble
les Manguiers (Mpila), Brazzaville



NÉCROLOGIE

Les familles Bakoun, Pembe et Beaussacot ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur fils, père et oncle Mamadou Diop (tonton Doudou), le vendredi 17 août au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au domicile familial sis n°15 rue Loango, à Poto-Poto.
L'inhumation aura lieu à une date ultérieure.



PROGRAMME RELATIF AUX OBSÈQUES DU COLONEL ALAIN BERTRAND AOUE

-Mercredi 29 août : 18h arrivée du corps à l'aéroport Maya-Maya par le vol régulier Air France, suivie du dépôt du corps à la morgue municipale de Brazzaville.

-Jeudi 30 août :
9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
10h 00 : départ du corps pour le domicile.

Vendredi 31 août :
9h00 : recueillement à la place des AET suivi d'une exposition à l'esplanade de l'Hôpital central des Armées Pierre-Mobengo
12h00 : messe de requiem en la paroisse Sainte-Marie de Ouenzé ;
14h00 : départ pour le cimetière privé VIP Bouka
16h00 : retour et fin de cérémonie.



Rock Augustin Nguié et famille annoncent aux parents, amis et connaissances le décès de leur mère, Henriette Ngambala, survenu le 13 août au CHU de Brazzaville.
La veillée mortuaire se tient au n°8 de la rue Okouessé, à Mikalou.
La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Bienvenu Aymé Bongo, Mmes Flavienne Bokiba Bongo, Etienne Marie Nöelle Bongo et Irène Louissette Owomat Bongo, Gervais Luc Bongo, Thierry Fabrice Bongo, Serge Armel Banda, les enfants et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer à leurs parents, amis et connaissances le décès le 14 août, à Brazzaville, de leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère, Antoinette Tsambou.

La veillée mortuaire se tient au domicile familial situé au n°68 de la rue Haoussas à Poto-Poto.

Les obsèques auront lieu le vendredi 24 août suivant le programme ci-après :

- 9h : levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville ;
- 9h30 : recueillement au lieu de la veillée ;
- 12h : messe de requiem en la Basilique Sainte-Anne du Congo ;
- 14 : départ pour le cimetière privé Bouka ;
- 16h : fin de la manifestation des obsèques.

DROIT HUMANITAIRE

Le HCR échange avec la société civile sur la situation des réfugiés

L'agence onusienne a organisé, le 23 août à Brazzaville, une séance de sensibilisation au droit international humanitaire et à la protection internationale.

A l'endroit des organisations de la société civile congolaise, le Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) a focalisé les échanges sur les différentes problématiques liées aux réfugiés, aux déplacés internes et aux apatrides. Plusieurs thèmes ont été abordés: la présentation du mandat et les activités du HCR au Congo; le droit d'asile; la présentation des conventions relatives à l'apatridie et le cadre légal de protection des personnes déplacées internes.

Comme lors de l'échange précédent avec les députés et les diplomates, la rencontre avec les organisations de la société civile congolaise avait pour objectif, selon le représentant du HCR, Modeste Cyr Kouamé, de les sensibiliser à la situation des réfugiés dans le monde mais surtout au Congo. « Suite à la crise migratoire sans précédent, il a été décidé, en septembre 2016 à New York, de traiter désormais la question des réfugiés de façon inclusive. La déclaration préconise que pour la gestion des réfugiés, il faut faire intervenir les institutions financières, les pays donateurs, le secteur privé, la société civile, les académiciens, les sportifs, les artistes, les universitaires, les diplomates et toutes les bonnes volontés », a rappelé

le représentant du HCR dans son discours.

« Nous voulons que la société civile comprenne ce que c'est que la situation des réfugiés pour éviter l'amalgame. Qu'il n'y ait pas de confusion dans les solutions durables. Le message important est de susciter la solidarité et l'assistance de la population », a-t-il ajouté, rappelant que c'est depuis les années 1980 que le Congo ne cesse d'accueillir sur sa terre les réfugiés.

Le HCR décidé à mettre fin à l'apatridie

Pour cette marque de sympathie, le représentant du HCR a saisi cette occasion pour remercier une fois de plus le gouvernement congolais et réitéré ses remerciements au peuple congolais pour « leur hospitalité légendaire ». « Nous remercions sincèrement le peuple et le gouvernement congolais pour cet accueil. Car le Congo a une tradition de réception des réfugiés qui est reconnue et saluée. Nous travaillons avec nos partenaires financiers tels que la Banque mondiale, les pays donateurs comme les Etats-Unis, la Chine, la France, l'Union européenne, afin d'aider, non seulement les réfugiés mais aussi la

population hôte », a précisé Modeste Cyr Kouamé.

Répondant à la question sur les apatrides, le représentant du HCR a clarifié qu'il n'y a pas d'apatrides mais plutôt des personnes en risque d'apatridie. Il a pris l'exemple du département de la Likouala où l'on a recensé quatorze mille enfants sans extrait d'acte de naissance, dont dix mille enfants réfugiés. Et de préciser, « le HCR est décidé à mettre fin à l'apatridie. Nous sommes en plein plaidoyer avec les autorités congolaises pour la ratification des différentes conventions sur les apatridies ».

Aujourd'hui, à travers le monde, au moins dix millions de personnes sont privées de nationalité. De ce fait, elles n'ont souvent pas le droit d'aller à l'école, de consulter un médecin, d'occuper un emploi, d'ouvrir un compte bancaire, d'acheter une maison ou même de se marier.

Les personnes apatrides peuvent rencontrer des difficultés pour bénéficier de droits fondamentaux comme l'éducation, les soins de santé, l'emploi et la liberté de circulation. Privées de ces droits, elles connaissent des obstacles et des déceptions toute leur vie.

Débutée le 16 juillet, la série de sensibilisation au droit humanitaire et à la protection internationale se poursuivra dans les prochains jours avec les universitaires et autres entités.

Yvette Reine Nzaba

MÉDIAS

France 2 interdit d'émettre ces chaînes au Gabon

Le groupe audiovisuel public français a été retiré de tous les bouquets du pays pendant un an. La décision a été prise, le 22 août, par le régulateur des médias et organes de communication, sur instruction du gouvernement gabonais.

La sanction infligée à France 2 pour avoir rediffusé un documentaire très critique contre la famille Bongo a été qualifiée de plus lourde censure par les animateurs de cette chaîne de télévision.

S'interrogeant sur l'opportunité qu'a eu ce groupe de rediffuser cet élément qu'il juge de très subversif, surtout à la veille de la commémoration de la fête de l'accession du Gabon à l'indépendance, le régulateur de la communication au Gabon affirme que ce documentaire porte atteinte aux institutions et à la dignité d'autrui. Ce documentaire est de nature à troubler l'ordre public, a-t-il indiqué. « France 2 doit comprendre qu'elle a commis par ces faits un acte répréhensible. C'est donc une raison valable qui nous a permis de retirer cette chaîne de tous les bouquets au Gabon durant un an », a précisé, la Haute autorité de la communication gabonaise (HAC).

Faisant une rétrospection, tout en comparant les mêmes actes commis par France 2 à ceux du passé, la HAC a souligné que la première diffusion du documentaire intitulé, « Le clan Bongo, une histoire française » en juillet 2017 avait choqué le peuple gabonais. D'autant plus qu'ils étaient surpris de voir à travers ce documentaire leur président diriger un orchestre à Londres et d'apprendre que la famille du chef de l'Etat percevait 18 % des revenus pétroliers de Total Gabon. Ainsi, le palais présidentiel, bouleversé par ces faits, estimait être lésé par l'équipe qui a réalisé ce documentaire dominé par de faits mensongers.

Notons qu'en dehors de cette chaîne française, d'autres organes de presse et médias ont été eux aussi sanctionnés. Il s'agit de l'hebdomadaire « Echos du Nord » qui a été interdit de paraître pour n'avoir pas répondu à une convocation du régulateur et le « Satcon », une société de diffusion des chaînes de télévision câblées qui s'est vu retirer sa licence à cause de la piraterie des chaînes.

Rock Ngassakys

EDUCATION

La Fondation Jed veut créer un cercle des premiers meilleurs élèves du Congo

Le projet a fait l'objet d'un point de presse, le 22 août à Brazzaville, animé par la fondatrice de l'organisation, Esther Ahissou Gayama, en présence du directeur de cabinet de la ministre de la Jeunesse et des cadres des ministères des enseignements primaires et techniques.

La promotrice de la Fondation Jeunesse, éducation et développement (Jed), Esther Ahissou Gayama, a informé l'opinion des objectifs du projet de création d'un cercle des meilleurs élèves du pays, qui se veut un outil de solidarité, un instrument fort et une force de propositions de ce que demain sera la jeunesse, de ce qu'elle peut apporter. « Ces jeunes, tous, vous les voyez, ont été au moins une fois lauréat à une certaine époque et à une certaine édition. C'est à eux de le consolider », a-t-elle souligné. Un des anciens lauréats de Jed, venu de France, a salué cette initiative, indiquant qu'elle « permettra de consulter les expertises par le partage d'expériences, afin que la République du Congo puisse faire face aux enjeux du XXI^e siècle ». Il a invité chacun des anciens lauréats à prendre en considération ce projet. Présentant la Fondation Jed, un des responsables a déroulé les

avancées obtenues en tant que société civile destinée à l'amélioration de la qualité intellectuelle de la jeunesse dans les secteurs de l'enseignement, la culture,



Les participants (Adiac)

environnement, la santé et la famille.

Depuis sa création, a-t-il dit, cette fondation, en partenariat avec les ministères en charge de l'éducation et de la jeunesse, a eu à organiser onze éditions au cours desquelles deux cent

quatre-vingt-quatre lauréats ont été primés ainsi que des conférences-débats sur les différentes thématiques au profit de la jeunesse.

Présentement, la Fondation Jed prépare la douzième édition de la cérémonie d'attribution des trophées et médailles aux

« Premiers meilleurs » élèves du Congo. Un appel a été lancé à toute personne de bonne volonté, aux entreprises, organisations nationales et internationales qui pourraient apporter leur modeste contribution à la Fondation pour la réussite de cette activité.

Guillaume Ondzé

DISPARITION DE KOFI ANNAN

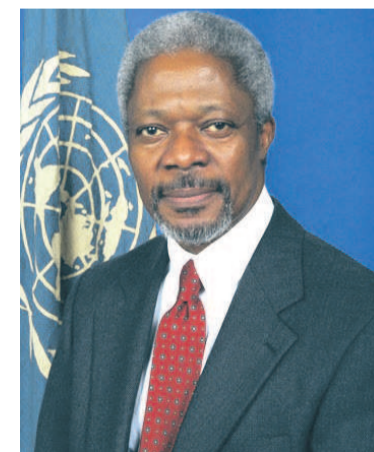
L'Acap salue la mémoire de l'ancien secrétaire général des Nations unies

Le président de l'association, Vital Balla, dans un message publié à Brazzaville, a rendu hommage à l'ancien secrétaire général de l'ONU, décédé le 18 août à Berne, en Suisse, à l'âge de 80 ans.

Messenger de paix des Nations unies depuis 1986, année internationale de la paix, l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap) a adressé ses vives condoléances au secrétariat général de l'ONU, à la famille de Kofi Annan ainsi qu'à la société civile du Ghana. « L'illustre disparu, dans son actif, n'a pas laissé en vain notre pays, la République du Congo pendant la triste situation de guerre civile qu'il a connue de 1997 à 1999, quand l'Acap et la société civile congolaise étaient de mèche avec l'armée nationale pour le retour de la paix au Congo », se souvient encore Vital Balla.

En effet, selon le président de l'Acap, une des plus anciennes organisations de la société civile congolaise, Kofi Annan avait effectué le déplacement de Brazzaville pour participer à la cérémonie symbolique de fin de guerre. « Une cérémonie marquée par l'incinération des armes de guerre sur le boulevard des armées, devenu boulevard Alfred-Raoul », a-t-il rappelé.

Né au Ghana en 1938, Kofi Annan, ancien secrétaire général de l'ONU



Kofi Annan

(1997-2007), était le premier patron de cette organisation issue de l'Afrique subsaharienne depuis sa création en 1945. Passé par des universités ghanéenne, américaine et suisse, il avait commencé sa vie professionnelle à l'Organisation mondiale de la santé en 1962 et a ensuite effectué toute sa carrière au sein des agences de l'ONU. Après son départ de cette organisation, il avait profité de sa notoriété et de son carnet d'adresses pour défendre la liberté d'expression, la révolution verte en agronomie et la lutte contre la torture.

Parfait Wilfried Douniama

FONDS NATIONAL DU CADASTRE

Quatre nouveaux directeurs départementaux promus

Le directeur général du Fonds national du cadastre (FNC), Jean-Claude Moundanga, a récemment installé les directeurs départementaux de Brazzaville, Plateaux, Bouenza et du Kouilou.

Le ministre des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, Pierre Mabiala, vient de nommer quatre nouveaux directeurs départementaux pour animer le FNC. Il s'agit, entre autres, de Leslie Bathilde Gavet, pour le Kouilou ; Davy Patrick Boupassi (Plateaux) et Maurice Tsaty pour la Bouenza.

Dans leurs différentes interventions devant le directeur général du FNC, les promus ont remercié la tutelle pour leur avoir confié ces postes. Ils ont, par ailleurs, promis de tout mettre en œuvre pour préserver le rayonnement du

ministère en général et du FNC en particulier, avant de solliciter une franche collaboration avec les cadres du ministère ainsi que leurs équipes.

Les missions du FNC présentées aux agents de Ouesso Le périple du directeur général du FNC, Jean Claude Moundanga, s'est également poursuivi dans le département de la Sangha où il a rencontré les cadres et agents du ministère des Affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement évoluant à Ouesso. En effet, dans le but de rendre visible cette structure, le directeur général a présenté cet établis-



Photo de famille avec la directrice départementale du Kouilou (Adiac)

sement public foncier. « Nous finançons donc les travaux relatifs à l'aménagement des terrains ; à l'établissement, à la conservation et la rénovation du cadastre ; à la mise à jour permanente des documents cadastraux ; à l'établissement et la densi-

fication des réseaux géodésiques ; à la conservation et à la rénovation des repères et des signaux ; à la réhabilitation des réseaux cadastraux et aux études et contrôles techniques des travaux cadastraux. Nous sommes un organisme financier. C'est,

d'ailleurs, pour cela que cet établissement est appelé la banque du foncier », a expliqué Jean Claude Moundanga, qui a échangé auparavant avec le préfet du département de la Sangha, Jean-Christophe Tchicaya.

Parfait Wilfried Douniama

ZONES ÉCONOMIQUES SPÉCIALES

Gilbert Mokoki exhorte les Congolais formés en Chine à capitaliser les connaissances

Le ministre en charge des Zones économiques spéciales (ZES) a eu un échange, le 23 août à Brazzaville, avec un groupe de cadres congolais formés en Chine dans le cadre du projet de la ZES de Pointe-Noire.

Il les a exhortés à mettre en valeur les nouvelles connaissances acquises dans la perspective de développement de la future plateforme industrielle, logistique et portuaire de la capitale économique.

« Les ZES constituent les catalyseurs du développement de l'industrialisation », a déclaré le ministre Mokoki, citant quelques pays qui se sont développés grâce aux Zes notamment la Chine, la Corée du Sud et Singapour.

Le gouvernement congolais projette d'installer quatre Zes sur le territoire national dont l'une à Pointe-Noire, les trois autres à Brazzaville, Oyo-Ollombo et Ouesso. Premier à mettre en place, le projet de la Zes de Pointe-Noire est réalisé avec l'appui technique et financier de la Chine.

Dans le cadre de ce projet cher au gouvernement, la Chine a déjà procédé à la formation de trois groupes de cadres congolais appelés à évoluer dans la Zes de Pointe-Noire. Un quatrième groupe se trouve actuellement en territoire chinois. « J'espère que ces différents séminaires vous ont permis de vous former », a indiqué le ministre Mokoki, s'adressant aux participants à la troisième vague de formation.

« Nous avons une population composée en majorité de jeunes. Si nous faisons une simulation

tière de développement des Zes », a-t-il renchéri.

Notons que les cadres formés appartiennent aux administrations



Le ministre Gilbert Mokoki posant avec la délégation des cadres formés en Chine pour les ZES (Adiac)

avec la Chine, il n'y aura pas raison que nous ne puissions pas travailler comme eux », a-t-il ajouté.

Gilbert Mokoki a, en outre, invité ces séminaristes à s'imprégner des textes régissant la création, l'organisation et le fonctionnement des Zes en République du Congo. Il a annoncé la mise en place prochaine d'une agence chargée de la planification des Zes.

La délégation de la troisième vague d'apprenants a été conduite par Albertin Ondongo qui a signifié que la plupart des Zes chinoises ont connu du succès malgré les difficultés de départ. « Nous avons touché du doigt la réalité chinoise en ma-

publics (douane, impôt, commerce, industrie, etc.) concernées par le projet de la Zes de Pointe-Noire. La convention de développement de la Zes de Pointe-Noire sera signée entre le Congo et la Chine, en marge du forum sur la coopération sino-africaine qui se tiendra du 3 au 4 septembre prochain à Beijing.

Cette Zes sera bâtie au bord de l'océan atlantique et devrait permettre de diversifier l'économie nationale dépendant encore des ressources du secteur pétrolier. Le projet favoriserait, selon le gouvernement, la création de quelque cent mille emplois directs et indirects.

Christian Brice Elion

RECENSEMENT GÉNÉRAL DE LA POPULATION

L'Institut national de la statistique a besoin d'une vingtaine d'agents recenseurs

La cérémonie de lancement de l'avis de recrutement aura lieu le 27 août à Brazzaville, a-t-on appris.

Les agents recenseurs recherchés auront pour mission de procéder au test d'outils et manuels du 5e Recensement général de la population et de l'habitation (RGPH), prévu du 15 octobre au 4 novembre, dans les districts et arrondissement pilotes. Il s'agit du district de Nzambi, situé dans le département du Kouilou; Mbinda dans le Niari; Bambama dans la Lékoumou; Boko-Songho dans la Bouenza et Ngabé dans le Pool. Le test du matériel dédié au recensement général de la population et de l'habitation ou dénombrement pilote se déroulera aussi à Ongogni (Plateaux), à Loukoléla (Cuvette), à Mbomo (Cuvette ouest), Souanké (Sangha) et Bouanéla (Likouala).

À Brazzaville, les tests se feront à Poto-Poto et Madibou puis à Lumumba et Mongo-Mpoukou dans le département de Pointe-Noire.

Les critères de sélection sont, entre autres, avoir au moins le Brevet d'études du premier cycle ; être âgé d'au moins 18 ans, avoir la maîtrise de l'outil informatique, a indiqué le directeur général de l'Institut national de la statistique, Gabriel Batsanga. « Les dossiers de candidature, portant la mention « agent recenseur du 5^e RGPH », doivent être déposés dans les sous-préfectures des districts pilotes et les mairies des arrondissements pilotes au plus tard le 15 septembre », a-t-il précisé avant de relever que « tout dossier incomplet ou comportant des pièces présentant des mentions illisibles ou des ratures sera rejeté ».

Lopelle Mboussa Gassia

ASSEMBLÉE NATIONALE

Une proposition de loi en chantier sur l'abolition de la polygamie au Congo

Le Code congolais de la famille et autres textes juridiques reconnaissent les régimes polygamique et monogamique. La députée-maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, s'appuyant sur la Constitution du 25 octobre 2015 qui consacre l'égalité des sexes, a élaboré une proposition de loi sur l'abolition de la polygamie.

Au cours de la conférence de presse qu'elle a animée le 23 août, à Brazzaville, l'auteure de la proposition de loi a expliqué les principales motivations l'ayant conduite à lancer ce débat et le bien-fondé de cette proposition pour la société congolaise.

Stella Mensah Sassou N'Guesso a indiqué que la problématique autour de la polygamie, bien qu'étant un régime millénaire au Congo, est qu'elle est généralement comprise

bien à l'homme qu'à la femme.

Ainsi a-t-elle renchéri, à la lecture de l'article 121 du Code de la famille congolais, la femme a également le droit d'épouser plusieurs hommes parce que cet article stipule que « la loi reconnaît la polygamie et la monogamie. Une option de polygamie peut être déclarée par les époux dans les conditions fixées par l'article 136 ».

De ce fait et selon l'article préci-

l'accord de son premier conjoint. Or, dans l'application de la loi, cela n'est pas possible.

De ce fait, a-t-elle argumenté, le principe d'égalité des sexes consacré par la Constitution du 25 octobre 2015, en son article 17, est remis profondément en cause.

En outre, a ajouté l'oratrice, l'article 135 du Code de la famille, tel que formulé, favorise clairement l'époux au détriment de l'épouse, en faisant de la polygamie un synonyme de la polygynie, parce qu'il précise que : « En cas de monogamie, on ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier. Toutefois, en cas d'accord, le mari peut contracter une nouvelle union ».

La députée-maire de Kintélé fait remarquer que la polygamie viole les droits des femmes à l'égalité dans le mariage. Elle a de graves conséquences financières sur la femme et ses enfants, parce qu'elle les expose à des maladies diverses contractées par l'homme à travers ses multiples femmes, a-t-elle soutenu. De même, a-t-elle renchéri, la polygamie prive à l'épouse et



Stella Mensah Sassou N'Guesso

aux enfants des droits conjugaux et successoraux. Par ailleurs, Stella Mensah Sassou N'Guesso a estimé que l'évolution sociologique de la société congolaise ne permet pas aujourd'hui à une femme de contracter plusieurs mariages. L'auteure de la proposition de loi

en examen au parlement pense qu'au regard du caractère discriminatoire de la polygamie et du fait que le Congo s'est engagé à consacrer l'égalité des sexes à travers sa loi fondamentale, il est important d'abolir la polygamie.

Roger Ngombé

« En cas de monogamie, on ne peut contracter un second mariage avant la dissolution du premier. Toutefois, en cas d'accord, le mari peut contracter une nouvelle union ».

dans le sens de la polygynie, c'est-à-dire un homme ayant plusieurs femmes. Or, a-t-elle poursuivi, la polygamie fait bien référence aussi

té, a-t-elle insisté, si une femme est mariée sous le régime polygamique, elle a le droit de contracter une autre union si elle a obtenu

TIC

Brazzaville abritera la huitième édition de la conférence sur la formation "certifiante"

L'activité prévue du 27 au 29 septembre, dans la capitale congolaise, vise à encourager une meilleure utilisation des Technologies de l'information et de la communication (TIC). À cette occasion, des ateliers d'apprentissage sur la programmation d'applications Web et les téléphones mobiles seront animés.

« Vers les nouvelles possibilités », c'est le thème de l'édition de Brazzaville à laquelle prendront part des experts venus de la Tunisie, de la Côte d'Ivoire, du Cameroun, du Canada et de la France. Elle est destinée prioritairement aux développeurs, concepteurs de logiciels et aux entrepreneurs congolais, afin de favoriser le transfert de connaissances et susciter des vocations auprès des générations futures.

D'après les initiateurs de la huitième édition de la conférence de l'Initiation community management-formation certifiante (Jcertif), l'objectif de ces ateliers est de permettre aux jeunes congolais d'acquérir des connaissances sur la création et la participation à des projets de développement Open source. Les bénéficiaires vont assister à des ateliers d'échange et de collaboration avec tous les intervenants de l'industrie des TIC (start-up, amateurs, passionnés, experts, travailleurs indépendants, entrepreneurs, étudiants, professeurs).

Une vingtaine de présentations et de démonstrations d'experts est prévue, en outre, sur une variété de technologies, d'applications Web, mobiles et embarquées, avec la participation de Google, Oracle et Apiéças.

En rappel, Jcertif est une plate-forme à but non lucratif dont l'objet est de promouvoir l'innovation à travers les TIC dans les pays émergents, en offrant des conférences, des formations ainsi que des ateliers de certification en programmation sur diverses plates-formes technologiques.

Fiacre Kombo

JUMELAGE

Brazzaville et la ville de Bolingbrook établissent un partenariat

La capitale congolaise et la ville de l'Illinois, aux États-Unis, vont désormais coopérer dans plusieurs domaines, dans le cadre d'un programme dénommé « Villes sœurs » qui vise à rapprocher les deux cités.

Le partenariat conclu le 27 avril dernier à Chicago, entre le maire de Bolingbrook, Roger C. Claar, et le consul honoraire de la République du Congo à Chicago, le Dr Sylvester Roland Malonga, agissant en lieu et place du maire de Brazzaville, a été officiellement présenté aux autorités préfectorales et municipales en début de semaine, à l'Hôtel de ville de Brazzaville. Le memorandum d'entente entre les deux villes vise à favoriser l'amitié entre les deux communautés et établir les relations dans divers domaines de coopération, à savoir l'industrie, le commerce, l'éducation, la culture, l'art, l'environnement, la santé, l'information, le sport, le tourisme, la science et la technologie.

Les deux villes, selon ce document présenté par le Dr Sylvester Roland Malonga au maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba, ont décidé de promouvoir et d'affermir la paix et la



Roger Christian Okemba; le préfet de Brazzaville, Cébert Pierre Iboko-Onanga; et le Dr Sylvester Roland Malonga, lors de la présentation du memorandum d'entente entre les deux villes (DR)

prospérité mutuelle. Les parties devront se soutenir dans l'établissement réciproque d'affaires et dans les visites de travail fondées « sur l'échange des expériences ».

Dans ce registre, il s'agit pour les deux parties de faciliter la participation aux conférences, séminaires, rencontres scientifiques et étudier ensemble comment organiser les tournées qui contribueront au renforcement des relations mutuelles. Les villes se sont engagées à maintenir une communication permanente sur les questions communes. Lors de l'échange à Brazzaville à

l'occasion de la présentation de ce document, le maire Christian Roger Okemba a annoncé visiter Bolingbrook prochainement afin de matérialiser ce partenariat « pour lequel Brazzaville met un accent sur l'assainissement ».

Dans les jours prochains, pour respecter l'esprit de ce memorandum, Brazzaville choisira de renommer une de ses ruelles au nom de la ville de Bolingbrook et vice versa pour cette cité, située à cheval entre les comtés de Will et de DuPage en proche banlieue de Chicago, dans l'État de l'Illinois, aux États-Unis.

Quentin Loubou

FESTIVAL INTERNATIONAL DES COURTS MÉTRAGES

L'édition pilote sera lancée le 30 août

Initiée par le cinéaste Michael Gandoh, la manifestation se tiendra à Pointe-Noire, jusqu'au 1er septembre, sur le thème principal « Produire pour exister ».

Le rassemblement annoncé des cinéastes et cinéphiles veut être une vitrine du cinéma congolais en général et du court métrage en particulier. Ainsi, pendant trois jours et dans les trois sites prévus pour la circonstance, à savoir l'Institut français du Congo (IFC) le Cercle civil et le CPGOS, le public va apprécier les seize projections des films congolais et étrangers retenus par la programmation.

En marge des projections, les cinéastes, acteurs ou professionnels de l'audiovisuel

vont se réunir autour d'une table ronde pour parler de leur art. Un atelier de formation sur la réalisation de films est également prévu.

Ce festival qui bénéficie du partenariat de l'IFC veut développer à terme, au travers de ses activités, un travail d'éducation, de sensibilisation et de formation à l'endroit des réalisateurs en devenir qui, à travers des œuvres cinématographiques de fiction ou documentaire, vont mettre en exergue leurs capacités de création et leur talent.

Michael Gandoh est un réalisateur de films de fiction et de documentaire. Primé meilleur réalisateur en avril 2017 lors de la troisième édition du festival du cinéma congolais « Ya beto », il



a créé son label de production Bilili ya Africa films corporation pour apporter sa pierre à l'édifice d'un cinéma congolais professionnel et compétitif.

L'édition pilote du festival, dite édition zéro, prépare le lancement de la première édition prévue pour juillet 2019. Le festival international des courts métrages veut

exister aux côtés des autres festivals internationaux du court métrage tels Limoges, Dinard ou Lille, en France.

Hervé Brice Mampouya

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo
un acteur économique majeur à vos côtés



*CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



DÉCOLONISATION

La déclaration de Brazzaville, soixante ans après !

24 août 2018-24 août 1958, il y a exactement soixante ans, le général de Gaulle lançait, depuis le Congo, le processus de la décolonisation devant aboutir, deux ans plus tard, à l'indépendance des pays de l'Afrique équatoriale française (AEF) et de l'Afrique occidentale française.

Le général de Gaulle, alors président du Conseil de la IV^e République française, prononçait le 24 août 1958 un texte fondateur de la décolonisation lors du voyage qu'il avait entrepris dans les territoires français d'Afrique. Devant une foule enthousiaste au stade Félix-Eboué, à Brazzaville, il énonçait les principes qui devaient régir les nouveaux rapports entre la France et son empire (autonomie interne, libre détermination des territoires, création d'un vaste ensemble politique, économique et de défense) et définissait, par la même occasion, les structures institutionnelles de la « Communauté », posant avec exactitude la question de l'indépendance.

Un discours catalyseur

Dans ce discours, le général de Gaulle balayait toute équivoque. Dans « *ce qui était alors la capitale de la France libre* », il parlait ouvertement, solennellement et

à plusieurs reprises d'indépendance. « *On dit, nous avons droit à l'indépendance. Mais certainement oui. D'ailleurs l'indépendance, quiconque la voudra pourra la prendre aussitôt. La métropole ne s'y opposera pas... Il est nécessaire que s'établissent de grands ensembles, économiques, politiques, culturels et au besoin de grands ensembles de défense. Mais au sein de cette communauté, chaque territoire aura l'entière responsabilité de ses affaires intérieures. Chacun aura le gouvernement libre et entier de lui-même* », déclarait-il.

A travers ce discours, il proposait non seulement à l'Afrique noire une éventuelle indépendance immédiate mais laissait, de surcroît, pour l'avenir, aux peuples de la communauté, le désir d'accéder à la liberté de choisir.

Au cours de son périple en Afrique noire - Tananarive, Brazzaville, Abidjan, Conakry, Dakar -



Maison commune de Popo Poto, la veille du discours du Général de Gaulle au stade Eboué. A gauche du général de Gaulle Jacques Opangault. A droite Fulbert Youlou, Yoro Thiam et Yvon Bourges, dernier gouverneur de l'AE.

chaque étape avait été le théâtre d'un grand spectacle. A Brazzaville, Charles de Gaulle avait salué l'accueil magnifique de la population. « *Tous ces souvenirs et ces émotions m'obligent à parler aujourd'hui devant vous de la façon la plus claire en même*

temps que la plus fraternelle. Il s'est trouvé que c'est à Brazzaville, par une sorte de décision du destin, que s'est levée d'abord la France libre, et que se sont organisés, avec elle, les territoires africains qui, une fois de plus, luttèrent pour la même

cause », lançait-il.

Pour Charles de Gaulle, il était naturel et légitime, que ce soit à Brazzaville que la France ouvre aux territoires africains la route qui les conduira à disposer librement d'eux-mêmes.

Parfait Wilfried Douniama

BRIN D'HISTOIRE

Ces oubliés et ces méconnus de l'histoire congolaise : Jacques Opangault en quelques mots

Jacques Opangault, vice-président du territoire du Moyen-Congo, puis ministre d'Etat sous le président Fulbert Youlou, est décédé le 20 août 1978. À l'occasion des 40 ans de sa disparition, ce grand homme politique m'inspire des mots pour mettre en exergue les maux qui minent la vie politique nationale depuis des années.

Jacques Opangault, c'est la raison d'Etat. Celle qui dicta son action politique. Sa tournée en compagnie du président Youlou, après les tragiques événements de février 1959, en est l'illustration emblématique. Le pays était en péril, l'union sacrée était un impératif. Il s'y plia de bonne grâce pour éviter de faire couler un torrent de sang et arrêter une histoire qui risquait de devenir plus cruelle. La paix s'installa au Congo. Et, main dans la main, Youlou et Opangault gouvernèrent ce pays sans heurts, en dépit de sautes d'humeur passagères, inévitables dans la vie des hommes mais sans conséquence sur celle de la nation.

Jacques Opangault incarnait l'exemplarité et le sens de l'Etat qui lui dictèrent l'ajustement de son salaire sur celui de ses ministres. Il reversait au Trésor public le reliquat de ses frais de mission. Dans une société sans principes comme celle d'aujourd'hui, ce fait est exemplaire. En cette

période de crise, une telle attitude du gouvernement contribuerait à la réduction du train de vie de l'Etat. La diminution des rémunérations des différents corps de métier n'en serait que facilitée.

Tout au long de sa vie politique, Jacques Opangault a fait la preuve de ses qualités éthiques. C'était un politique mesuré, même face à l'adversité. Ce qui le mettait bien au-dessus de ses contemporains. Il avait réussi à concilier opposition et compromis au nom de l'intérêt supérieur du pays. Freiner ses propres désirs et se soucier plus de son peuple le rapproche de l'empereur chinois Song Taizu. Il était honnête, loyal, entier, qualités rares en ces temps de dépravation morale, de flagorneur et d'intempestives prétentions.

Pendant ce temps, qu'est-ce qu'ils font au gouvernement, aujourd'hui, les ministres de la République ? Incapables de résoudre les problèmes qui existent, ils se réfugient dans des rationalisations, usant d'une langue improbable. La paresse, l'absence de rigueur et de pugnacité, l'impuissance, la procrastination, l'amateurisme, voire le dillettantisme, figurent dans la panoplie bien remplie des lacunes gouvernementales. Le gouvernement est incapable, si l'on en croit la rue, d'obtenir du peuple l'adhésion

sans laquelle il ne peut vaincre la crise actuelle. À quoi sert-il donc en cette période d'incertitude ? Dans une telle occurrence, Opangault aurait démissionné. Jacques Opangault c'était la capacité de dire non et, le cas échéant, de quitter les choses sans y être contraint, avec tant d'aplomb et d'éclat. Opangault, c'était l'époque où l'opposition voulait dire contradiction mais non obstruction.

Depuis la publication de la loi de 2017 sur les partis politiques, il existe une opposition multiforme, légale, républicaine, telle qu'elle se définit. Elle s'oppose avec une certaine intelligence et circonspection au pouvoir en place. Une autre, fantomatique, aux convictions vacillantes, s'enferme dans l'illégalité. Elle vit dans une espèce de rêverie hors des réalités sur le terrain. Sa posture, relente et survivance d'un dogmatisme d'un autre âge, la conduit à s'incruster dans les bassesses de la vie quotidienne. Elle en tire une exaltation morbide, risible. Cette opposition ne recule devant rien, exhalant toutes les fadaises pseudo démocratiques et spécialiste des sorties tonitruantes, elle n'a que ses gesticulations puériles pour tenter d'exister. Elle s'est mise dans un cul-de-sac et se résigne en calculs politiques sordides, en propositions anachroniques

et éculées, pour assouvir les ambitions politiques contrariées de ceux qui la composent. Elle est, au surplus, dénuée de tout sens du rapport des forces. Elle surfe sur le ressentiment général sans rien proposer de concret. Elle n'a « ni politique ni stratégie ». Les partis, « plus ils sont moribonds et plus ils s'agitent », disait de Gaulle. Sans un salvateur sursaut républicain, « l'opposition clandestine » et illégale est inéluctablement entrée dans un déclin progressif et son effondrement. Quant au chef de l'opposition, il n'a rien compris et s'ébroue dans toutes les directions.

Au regard des perversions actuelles des valeurs républicaines, Jacques Opangault doit se retourner dans sa tombe. Le pauvre ! Son décès marque la fin des temps des politiques héroïques qui avaient, et Opangault le premier, une envergure que nos politiciens actuels n'ont pas. Ce qu'il y a de pire aujourd'hui, les mœurs politiques de nos temps sont débridées. Elles rendent répugnants les politiciens tous camps confondus. Jacques Opangault restera, dans l'histoire congolaise, le parangon de l'homme politique. Un exemple à méditer et à suivre. Les vrais héros ne sont pas toujours ceux que l'on croit.

Mfumu